

Inscrire les enjeux dans le dispositif institutionnel

Présentation par différentes institutions de leurs perspectives et priorités

Session 2

Perspectives et priorités du CAR/PAP en Méditerranée

Zeljka SKARICIC *Chargée de mission, CAR/PAP*

Programme d'Actions Prioritaires du Plan d'action pour la Méditerranée des Nations Unies, Centre Régional d'activité de Split

Depuis la Conférence de Rio et la reconnaissance que la pollution marine est dans une grande mesure due aux activités menées à terre, le rôle du CAR/PAP au sein du Plan d'Action pour la Méditerranée (PAM) s'est considérablement renforcé. Suite au recentrage du PAM en 1995, une attention accrue a été accordée à la *Gestion Intégrée des Zones Côtières (GIZC)*, devenue un des principaux outils conduisant au développement durable des zones côtières et, de ce fait, une des priorités de l'activité du PAM.

L'activité du CAR/PAP en matière de GIZC comprend deux volets : un volet théorique portant sur le développement des méthodologies et outils de GIZC, et un volet opérationnel portant sur l'application pratique de ces méthodologies et outils dans le cadre de projets concrets, relevant du *Programme d'Aménagement Côtier (PAC)* du PAM. A ce jour, 12 projets PAC ont été mis en œuvre sur les deux rives de la Méditerranée, 1 est en cours de réalisation et 3 autres sont en préparation. Un pays (Italie) a annoncé qu'il allait présenter une demande de projet PAC à la prochaine conférence des Parties contractantes à la Convention de Barcelone, et nous espérons que la France en fera autant dans un proche avenir. Quelques échanges préliminaires nous font espérer qu'un thème très intéressant pour tous les pays méditerranéens pourrait être abordé dans un PAC français, celui de la mobilisation de l'information et de l'intégration de la connaissance et de l'expertise scientifique dans le processus décisionnel.

Le PAC algérois, mis en œuvre dans la période 2001-2006, est un exemple d'une démarche de gestion intégrée appliquée à un territoire côtier où le facteur majeur de déséquilibre est la croissance démographique avec ses incidences sur le développement urbain, le milieu naturel terrestre et marin, le patrimoine historique et culturel, les ressources en eau, l'assainissement et les déchets solides. Un bilan diagnostique très détaillé, réalisé pour chacun des domaines thématiques précités, dont les données ont été incorporées dans un SIG, a permis de proposer un scénario de développement optimal de ce territoire ainsi qu'un plan d'action s'articulant en 19 objectifs prioritaires. La démarche a été appuyée par une analyse systémique de durabilité et un programme de sensibilisation/formation/participation.

En plus de son programme régulier, le CAR/PAP est impliqué dans une série de projets financés par des fonds autres que le budget du PAM. Du fait de la nature même de la GIZC, tous ces projets comportent une composante marine. Celle-ci est particulièrement importante dans le *"Partenariat stratégique du FEM pour le large écosystème marin en Méditerranée"*, les projets *"PlanCoast"* (Planification de l'espace marin), *"Conscience"* (Concepts et connaissances scientifiques pour la gestion de l'érosion côtière) et *"BEACHMED"* (Erosion des plages) cofinancés par l'UE.

Les projets précités illustrent bien les priorités du CAR/PAP pour les années à venir. Ils sont tous dans la ligne du *Plan d'Action Opérationnel Stratégique pour la GIZC en Méditerranée* adopté en 2005 et contribuent à la réalisation des objectifs de la *Stratégie Méditerranéenne pour le Développement Durable (SMDD)* de la même année. Concernant le domaine marin, les questions qui revêtent une importance particulière au sein de la GIZC sont les changements climatiques et l'élévation du niveau de la mer, l'érosion côtière, les habitats et la biodiversité marine, l'archéologie sous-marine, les analyses de la vocation des aires marines et de leur vulnérabilité aux différentes activités économiques (aquaculture, ports, fermes éolienne...), le zonage pour les besoins de la planification.

Enfin, ces dernières années le CAR/PAP a concentré ses efforts sur la formulation du texte du *Protocole sur la GIZC*, un document juridique régional qui va bientôt être présenté aux Etats méditerranéens pour approbation et signature. Dans ce document, sont explicitées les obligations et les responsabilités non seulement des pays riverains mais aussi celles du PAM et du CAR/PAP, lesquelles deviendront automatiquement leurs grandes priorités en matière de GIZC, une fois le Protocole adopté.

Le champ d'application du Protocole étant la zone côtière délimitée : "vers la terre, par la limite du territoire des entités administratives côtières compétentes" et "vers la mer, par la limite extérieure de la mer territoriale des Etats Parties", il est évident que les articles relatifs à la coordination institutionnelle, la coopération transfrontière et la coopération internationale dans les domaines de la protection et l'utilisation durable des zones côtières et des écosystèmes côtiers particuliers, de la prévention des risques et catastrophes naturelles, de la sensibilisation, formation, éducation et recherche, de l'évaluation environnementale, de l'assistance scientifique et technique, impliquent une forte mobilisation des organisations et institutions méditerranéennes traitant du domaine marin.